



La nature dans la ville

Jean-Claude DEMAURE

« Nous avons autant besoin de la nature dans la ville qu'à la campagne (...). Il ne s'agit pas de choisir entre la ville et la campagne, les deux sont essentiels, mais aujourd'hui la nature, menacée dans les campagnes, trop rare à la ville, est devenue précieuse ».

I.L. Mc HARG

Le titre de cet article peut prêter à débat ou à confusion lorsqu'il introduit une série d'analyses qui traitent de la présence d'espèces végétales ou animales dans le milieu urbain comme c'est le cas ici et que, par ailleurs la revue qui les publie consacre depuis plus de quarante ans l'essentiel de ses préoccupations à la connaissance et à la protection de la nature.

On ne peut toutefois échapper à la question incontournable : de quoi parle-t-on ? De la nature au sens où on l'entend habituellement chez les naturalistes sans doute, celle qui est composée d'espèces ou de milieux n'incluant pas l'homme ni les déterminismes puissants qu'il induit dans un système urbain. On touche là du doigt la difficulté de l'exercice. Certes on peut s'autoriser à écarter l'homme de l'analyse par un artifice conceptuel sans doute hardi et délicat, mais on ne pourra pour autant se dégager de sa présence, de son impact ou des effets induits par son activité, ne serait-ce qu'en raison même du fait que le territoire de l'analyse, la ville, est une création de l'homme, tout comme ses parcs et jardins constituent à la fois une des composantes de la nature urbaine et de la nature dans la ville.

La ville, véritable écosystème ?

De quoi parle-t-on en effet ? La question mérite d'être posée tant le concept paraît flou (où commence et finit le naturel ?), la définition impossible, les présupposés forts : la

ville n'est-elle pas vécue par certains comme l'idée même de l'anti-nature et par d'autres comme un véritable écosystème.

Philippe Lebreton lui-même, biologiste reconnu, écologue, écrivain et homme politique (il est Conseiller régional écologiste en Rhône-Alpes), n'échappe pas à la contradiction lorsqu'il écrit : « *la nature peut être considérée comme l'ensemble interactif du monde physique et vivant indépendamment de l'homme, du moins de l'homme "outillé"...* Il serait néanmoins simpliste, voire dangereux, d'opposer homme et nature qui ne sont actuellement que les deux pôles d'un subtil continuum ». Il poursuit en résumant l'idée de nature à « *la somme de ses éléments les plus authentiques : la mer, la montagne ... la campagne* ».

Et la ville dans tout cela ? Lebreton l'écarte de son analyse ou plutôt n'en parle pas. Quelle place lui conférer cependant ? Si on se réfère à Augustin Berque pour qui « *les êtres vivants ne peuvent exister que dans la mesure où ils occupent une niche dans un écosystème, et réciproquement l'écosystème n'existe qu'en fonction des relations entre les êtres qui le composent* », la ville doit-être comprise et analysée comme un écosystème.

Fort bien. Mais dans ce cas doit-on l'entendre dans le sens de Laborit pour qui la ville est le produit d'une structure vivante, utilisé par un "organisme social" pour contrôler et maintenir sa structure, dans celui de Duvigneaud ou d'Odum qui considèrent l'écosystème urbain essentiellement comme une machine thermodynamique ou plutôt dans celui de Jean-Marie Legay pour qui la ville est un

« socio-éco-système » composé à la fois d'un milieu spécifique, d'un paysage et d'une sociabilité, animé de flux de matière, d'énergie, de pollution et de cycles écologiques ou de mouvements sociaux complexes à réguler. Au sein de ce système on devra dès lors se préoccuper aussi bien du cadre de vie au quotidien que de la régulation efficace des flux (de déchets comme de transport-déplacements) en évaluant au mieux les impacts écologiques, économiques et sociaux des politiques urbaines, en préservant les aménités (et c'est sans doute là que la dimension "nature" peut trouver toute sa place), en réduisant les nuisances ou déficits socio-culturels dans un cadre économique et réglementaire de plus en plus contraignant. Dans ce cas, la nature, même réduite à l'ensemble des systèmes vivants excluant l'homme, a une fonction sociale manifeste et multivariée. Elle est alors conçue comme une composante "comme les autres" du système urbain et doit donc être pensée et gérée comme telle.

Mais dans ce cas, y-a-t-il encore une place pour la notion d'espèce "sauvage", c'est à dire issue de la "sylvie", symbole de la naturalité opposée à l'urbanité ? On appréhende ici la contradiction première du thème de ce numéro.

Dénaturer notre environnement

Au Japon, nation composée de peuples à la fois très urbanisés aujourd'hui et cependant très attachés à leurs cultures "primordiales", la nature ne précède pas la culture, elle doit en être l'aboutissement. Ne sommes nous pas déjà dans une nouvelle configuration mentale de

ce type lorsqu'en 1972 le conseil municipal de Los Angeles décide de "planter" neuf cents arbres en plastique le long des principaux boulevards de la cité, sous prétexte de la pollution de l'atmosphère à laquelle ils résisteront mieux que de vrais arbres (Times du 08/02/1972). Aurions-nous perdu à ce point notre sens de la nature et de nos rapports avec elle que nous devrions, ou la ramener à nous-même, ou la transformer en artefacts technologiques ? La revue Science, qui consacra alors un article approuvateur à la décision prise par la municipalité de Los Angeles, écrira à ce propos que le besoin de nature sauvage manifesté par la population « s'éduque et se manipule », et qu'il appartient aux politiques publiques de faire usage de « substituts » susceptibles de susciter un « sentiment de nature à frais réduits ». Les descriptions d'Umbert Eco qui a parcouru quelques uns de ces nouveaux paradis artificiels en Californie ou en Floride, avant le création d'Eurodisneyland en France, sont suffisamment éloquentes pour nous faire toucher du doigt l'idéologie dominante outre-Atlantique qui révèle, comme une gigantesque métaphore, le type de rapport que nous établissons avec la nature. Et F. Ost s'interroge : « Serait-ce que l'homme urbain rencontre si rarement la nature, ou une nature à ce point dégradée, qu'il doive se satisfaire de ces ersatz et de ces mirages ». Là est sans doute la vraie question. Au lieu de tenter de toujours plus artificialiser notre environnement, jusqu'à la caricature parfois comme on vient de le voir, n'est-il pas préférable de le renaturer à l'image du propos de Jean-Marie Pelt, ou de socialiser la nature comme le proposait Philippe Saint-Marc.



E. Collias

Sortie botanique en milieu urbain.



E. Collas

Vieux mur de schistes rouges colonisé par les lichens, les mousses, la capillaire (*Asplenium trichomanes*), la rue des murailles (*Asplenium rura-muraria*), la linaria cymbalaire ou ruine de Rome (*Linaria cymbalaria*) et la mâche (*Valerianella carnata*).

En effet, face au développement des techniques, à l'artificialisation croissante de l'espace (et la ville où vivent désormais 80% des français en est sans doute l'ultime aboutissement), à la distanciation qui se crée entre l'espace naturel et l'homme, celui-ci peut se réapproprier la nature de manière ludique et symbolique (par le "jardin" par exemple) mais peut aussi lui laisser des espaces de liberté dans ses aménagements, ses projets, ses réflexions.

Si l'on veut bien considérer que la nature, c'est tout ce qui n'est pas créé par l'homme (donc l'homme lui-même), peut-être saurons nous retrouver prochainement les voies de la sagesse et de l'équilibre en évitant les risques d'une réappropriation abusive qu'évoque par ailleurs Edgar Morin.

J.P. Lacaze, lorsqu'il nous rappelle ce qui fait l'originalité et la force du fait urbain, c'est-à-dire « la capacité à rassembler les hommes autour d'idéaux communs, à produire de la convivialité, de la sociabilité, de

la tolérance, à permettre la coexistence tranquille de destins individuels contrastés, à protéger, à faire rêver, à stimuler l'innovation », nous apporte quelque espoir. S'il précise que longtemps la ville a pu se définir par opposition à la campagne, il rappelle aussi, non sans intérêt, que « c'est dans la ville que des groupes pionniers ont été capables d'imaginer d'autres manières de concevoir le monde, de créer d'autres modes de régulation des rapports de l'homme avec la nature, des relations des hommes entre eux puis d'organisation des pouvoirs publics... c'est au sein de la ville que la pensée rationnelle et le progrès ont esquissé leurs premiers pas... ». Rien ne serait donc encore perdu.

La nature dans sa diversité

Mais pour cela, la ville doit être analysée dans sa globalité en terme d'espace, de milieux ou d'espèces, du noyau urbain historique, dense, minéral, aux friches agricoles périurbaines en passant par les quartiers pavillonnaires avec jardin d'agrément ou potagers, les secteurs d'habitat collectif avec "espaces verts" interstitiels et dans son contexte historique, sans lequel beaucoup de phénomènes sont incompréhensibles.

Enfin la nature doit-être considérée dans sa diversité :

- la nature "naturelle" relictuelle, en situation de survie plus ou moins temporaire, en position de défense, éclatée, mitée, "adaptée" parfois par défaut (des espèces aux biocénoses),
- la nature "conquérante" capable de recoloniser totalement l'espace urbain à la suite d'un abandon total ou partiel. Les exemples sont nombreux de villes détruites ou abandonnées sous toutes les latitudes (Beyrouth au Liban, Pipriat en Ukraine du Sud...) où en quelques dizaines d'années seulement, de véritables forêts se réimplantent,
- la nature "recomposée", déterminée, soignée, entretenue : celle des jardins publics ou privés, des arbres d'alignement.

Cette nature si souvent convoitée, mimée, rêvée, idéalisée... doit enfin être analysée au regard de ses fonctions :

- sociale (hygiéniste, ludique, sportive... urbaine),
- écologique (biodiversité, dépollution...),
- culturelle (patrimoine, paysage, esthétisme, rapport homme-nature...),
- pédagogique (découverte sensible, éducation à l'environnement, transition ville-campagne...).

C'est cette approche que j'adopterai rapidement ici.

Y a-t-il une spécificité d'espaces (ou d'espèces) "naturels" en milieu urbain ?

Contrairement à certaines apparences ou à ce que permettrait de penser une analyse superficielle ponctuelle ou partielle, la réponse est non, sauf à considérer comme naturel, l'ensemble constitué par la végétation et la faune des parcs, jardins, mails ou espaces verts, ou à prendre en considération l'homme et ses espèces commensales comme indicatrices, ce que nous ne ferons bien sûr pas ici.

Certes le pigeon biset, par exemple, à l'origine d'une part des populations communes de pigeons dans nos cités, a depuis longtemps envahi la ville mais cette espèce de falaise, de corniche ou d'anfractuosités de rochers trouve dans nos constructions à la fois l'habitat et la chaleur caractéristique des microclimats urbains "en dôme", mais surtout l'abondance de nourriture. Il en est de même du chouca des tours, du faucon crécerelle, voire du faucon pèlerin qui hantent ici ou là les tours de nos monuments et qui n'ont fait que s'adapter, souvent avec beaucoup de plasticité, à nos falaises artificielles urbaines.

La giroflée des murailles, la linare des vieux murs, les orpins brûlants, les lilas des décombres n'ont pas fait autre chose que de s'adapter à nos murs construits ou en ruine, après avoir migré de leurs rocaillies ou falaises originelles. Et la végétation spontanée pionnière qui colonise la friche urbaine laissée à l'abandon, n'est en rien différente de celle qui s'installe sur les dalles de granite, schiste ou calcaire de la même région écologique pour peu que la composition chimique du substrat et les facteurs écologiques soient identiques. Seuls les paramètres liés à la pollution spécifiquement urbaine des sols (par les hydrocarbures ou les métaux lourds par exemple), ou de l'air, due notamment aux rejets des véhicules (SO_2 , NO_x , Pb, CO_2 ...), peuvent sélectionner des espèces sensibles (ou au contraire résistantes) à tel ou tel polluant. L'exemple bien connu des gradients de lichens liés aux concentrations de SO_2 est là pour en apporter la preuve pour ce qui concerne l'atmosphère. Quant au rôle du piétinement, il est également déterminant, mais s'il est spécifique de la présence de l'homme, il ne l'est pas, par contre, particulièrement du milieu urbain.

Personne à ma connaissance n'a encore découvert une variété d'insecte (par exemple), adaptée à la pollution urbaine, comme ce fût le cas à la fin du siècle dernier avec le Lépidoptère *Limantria dispar*, la phalène du bouleau, spécifique des zones charbonnières très polluées du nord de l'Angleterre. A défaut, on pourra prendre, ou pas, en considération les espèces de blattes ayant colonisé nos appartements, restaurants etc., via les gaines techniques de toute sorte. Quant aux rats dits "d'égouts", ce ne sont que des populations "urbanisables" de nos rats gris ou surmulots.

Typologie de la nature en milieu urbain

Si l'on veut essayer de classer les "fragments" de nature que l'on peut rencontrer en milieu urbain, on peut sans doute les ranger en trois catégories évoquées précédemment.

La nature relictuelle

Catégorie plurielle où l'on peut rencontrer



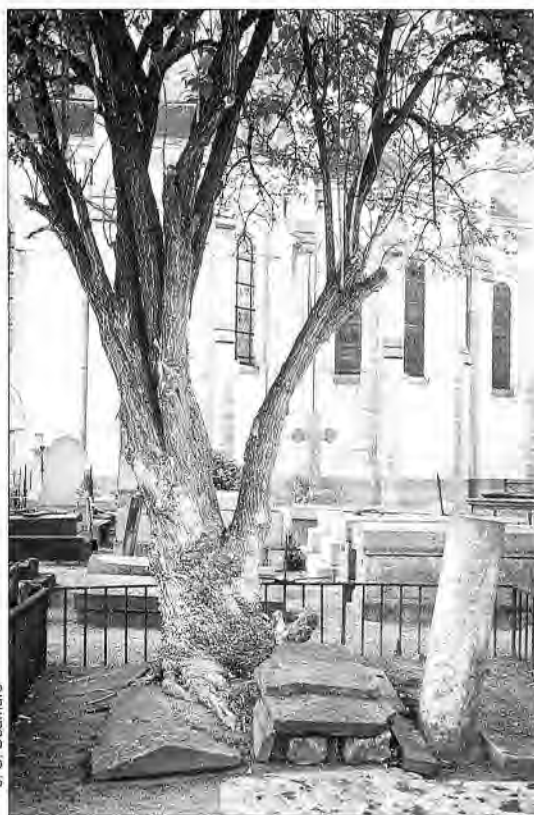
Un chataignier millénaire protégé.
L'Eraudière, Nantes, septembre 1994.

J.C. Demaure

à la fois d'anciens espaces agricoles abandonnés (fragments de bocage, reliquats de prairies et de terres cultivées, anciennes exploitations maraîchères) ou des pans de milieux peu ou pas anthropisés : boisements dont l'exploitation (bois de feu ou d'œuvre) a été abandonnée depuis plusieurs décennies, zones humides.

La nature est là, par défaut le plus souvent, en attente d'un futur indéterminé, parfois improbable mais également parfois déterminé longtemps à l'avance mais décalé dans le temps pour des raisons de modification de choix urbains ou d'évolution des projets. L'abandon, par exemple, depuis une vingtaine d'années des "pénétrantes" déchirant et saignant le tissu urbain, au profit des périphériques, contournements ou rocades rejetées "hors de la ville", mais constituant aussi de nouvelles frontières, a ainsi libéré des espaces qui constituent des délaissés, des friches, des réserves foncières mais aussi parfois de véritables "coulées vertes". Ces espaces "en attente de quelque chose", sans intérêt premier pour les urbanistes sinon de constituer des lacunes urbaines à combler, des trous à remplir, des vides le plus souvent abandonnés à eux-mêmes, continuent cependant d'évoluer naturellement. Ils deviennent, ainsi, par défaut, des zones intéressantes à de multiples points de vue : ils sont en effet plus ou moins rapidement colonisés par la végétation qui trouve là des sites potentiels d'expression de son dynamisme, de la biodiversité, par rapport aux zones urbanisées voisines même si les espèces rencontrées n'ont que peu d'intérêt botanique : espèces banales, rudérales ou ne représentant qu'une originalité relative.

Mais ces taches vertes, ces espaces lacunaires disséminés entre les "grains" urbains que constituent les lotissements, les zones d'activité économique, les ZAC, les grands équipements se trouvent souvent dotés de nouvelles fonctions par défaut : en effet la population riveraine, en particulier les enfants, y trouve souvent des zones de calme, des pistes d'écologie buissonnière ou se les réapproprient comme terrain d'aventures. La collectivité aménage alors parfois a posteriori des CRAPA, des terrains de jeux, des jardins familiaux. Des associations de riverains, de quartier, de parents se préoccupent alors de relier entre eux ces espaces par des cheminements verts, calmes, recomposant ainsi un nouveau tissu urbain à visage humain, lui donnant parfois une cohérence qui lui manquait et un fonctionnement (liaisons de proximité domicile-école-marché-travail... ou inter-quartier) qui faisait socialement défaut. Pour que ces nouveaux usages soient



J. C. Deamure

Un sureau spontané dans le cimetière Saint Donatien à Nantes.

possibles et pérennes, la protection de ces espaces interstitiels par un zonage spécifique du POS est évidemment nécessaire, voire indispensable.

Plusieurs questions surgissent : quel type de gestion pour ces espaces relictuels ? Doit-on les laisser évoluer naturellement, doit-on au contraire anticiper leur évolution, la ralentir ou simplement l'accompagner ? Et ces questions, pas aussi mineures qu'il y paraît, posent des problèmes de fond rarement envisagés initialement : quel projet urbain peut donner un sens à l'aménagement de ces espaces interstitiels, pour quels objectifs à moyen ou long terme ? Qui doit décider ? La municipalité, les riverains, les usagers, ceux qui savent (les scientifiques) ? De quel état zéro part-on pour aller vers quel aboutissement ? Doit-on privilégier la biodiversité, la fonctionnalité, la pluralité d'usages ; à quel rythme doit-on "restaurer" ces espaces lorsque cela est nécessaire et, qui associer à ces travaux ? Qui dispose d'ailleurs réellement d'un savoir-faire en ce

domaine ? Enfin, comment procéder pour associer des partenaires de culture souvent différente à un projet commun, qui expriment une attente immédiate ou une exigence de résultat alors que le temps sera un facteur déterminant de réussite. On voit bien que ces questions en évoquent d'autres qui touchent au fonctionnement même d'une communauté, celle de la démocratie locale et de la citoyenneté.

La nature conquérante

C'est l'image de la friche, non pas agricole abandonnée telle qu'on l'a vue précédemment, mais a contrario urbaine, colonisée spontanément par les espèces végétales pionnières tout d'abord puis par la faune qui, naturellement, s'y implante progressivement. Les différents stades d'évolution de ces groupements colonisateurs sont désormais bien connus, en particulier à la suite des travaux de Jovet à Paris ou en région parisienne. Cette dynamique beaucoup plus rapide et efficace que le public ne l'imagine parfois, présente un intérêt pédagogique indéniable. On comprend vite comment les lichens conduisent à la pelouse puis à la lande, au fourré et enfin au bois, comment les premiers oiseaux arrivent, comment se constitue un sol. C'est l'émergence de la vie qui se déroule sous nos yeux en raccourci et en même temps l'exposition en miniature de la diversité des milieux d'une région biogéographique. Il est difficile d'imaginer un meilleur terrain de démonstration de la conquête de la terre, de la découverte de l'écologie d'une région.

Quel étonnement pour l'homo urbanicus moyen de découvrir ces richesses insoupçonnées derrière chez lui, de découvrir que la ville n'est pas fatalement hostile à la nature pour peu que les activités humaines les plus contraignantes à son égard se distendent quelque peu dans le temps ou l'espace. Quelle surprise pour lui de découvrir la dynamique de ces espèces pionnières qui ne demandent qu'à s'installer, à progresser, à conquérir pour peu qu'on leur en laisse le loisir. Quel étonnement enfin de découvrir que la ville qui semble immuable, constante, éternelle, peut ne représenter parfois qu'un épisode de l'histoire, un accident, une strate parmi d'autres du passé, et qu'à contrario la nature est là toujours recommencée.

La nature composée

C'est celle des parcs et jardins, mais aussi de l'"espace vert", ce monstre sémantique sans contenu ni sens, usurpé, galvaudé, banalisé créé par des urbanistes pressés, aveugles de culture et orphelins de la nature. Nous ne nous étendrons pas sur ce

type de structures davantage attachées aux formes de la composition urbaine qu'à celles de la nature au sens retenu ici.

Un jardin est toujours un théâtre, le lieu d'une mise en scène, le reflet d'une mode, d'un état d'âme de la société à une période donnée, le "tableau d'une exposition" du goût et du savoir-faire d'une époque, son miroir, l'expression d'un rêve que son créateur imaginait pérenne.

Un jardin est à la fois fait pour surprendre et reconforter, interroger et rassurer, faire oublier mais rappeler : c'est un lieu de mémoire et d'innovation, de culte et de contemplation, de découverte de l'inconnu, d'exotisme. La nature, image même de la spontanéité et du désordre de "l'état sauvage", n'est là que le support de l'imaginaire et son faire valoir.

Les fonctions de la nature dans la ville

La nature dans la ville est souvent vécue comme une image :

- un supplément d'âme et d'altérité
- la part de rêve et d'évasion
- l'évocation de la diversité
- une porte de l'imaginaire mais c'est

aussi beaucoup plus que cela.

C'est pourquoi je voudrais évoquer ici rapidement plusieurs fonctions qui peuvent lui être rattachées.

Fonction sociale, démocratique et citoyenne.

Beaucoup (la majorité) de ces espaces de nature sont ouverts, non privatifs, leur accès est libre et gratuit. Ils sont donc



R. Routier, Ville de Nantes

Le jardin des plantes à Nantes.

Les jardins familiaux : avis d'expert

Deux sociologues nantais, Elisabeth Pasquier et Jean-Yves Petiteau, ont conduit en 1995 et 1996, une série de recherches sur des espaces de Jardins familiaux à Nantes. Voici un extrait des conclusions qu'en tire Jean-Claude Levy, Historien-Géographe, spécialiste d'écologie urbaine.

"Cette recherche jette une pierre dans le jardin des villes, et conduit à penser qu'au delà des jardins ouvriers familiaux, pédagogiques, etc..., c'est toute la question de l'activité agricole et horticole et de la place de celle-ci dans la ville qui se profile, avec des enjeux de production culturelle, ludique, patrimoniale et marchande, assortis de contraintes de mobilité pratique, de mixité sociale. Compte tenu aussi de considérations écologiques (faune, flore, pollutions, ...) cette recherche met en scène la tension entre la production d'un espace public à partir de logiques individuelles en prise à la mise en oeuvre d'un jardin potager, et la production d'un espace public urbain exécuté à une autre échelle à partir de logiques institutionnelles : à l'échelle des jardins, les logiques



Entretien du potager dans les jardins familiaux du quartier Saint-Martin à Rennes.

ville, mais dans l'interrogation posée par l'écologie à la société dans ce que cette dernière a de plus difficile à gérer aujourd'hui : le rapport entre l'individuel et le collectif que la préservation de la nature tend à modifier."

culturelles, ethniques, communautaires paraissent secondaires dans la production de l'espace public, mais elles tendent à réapparaître à l'échelle de l'espace public urbain. Expressions du "bien commun", dans un contexte urbain où la propriété privée est généralement la règle, les jardins posent la question de l'écologie urbaine aux codes de l'urbanisme dans une perspective tout à fait sociale. On peut alors se demander si les catégories traditionnelles que sont les "jardins publics", les "arbres d'alignement", les "parcs", les "espaces verts résidentiels", l'"agriculture périurbaine" sont encore des réponses institutionnelles convenables, face aux nouvelles formes de développement urbain et de citoyenneté, qui s'élaborent peu ou prou sous nos yeux dans ces nouveaux jardins. Nous ne sommes plus dans la problématique de l'espace vert, ou de la nature en

E. Collas.

appropriables par chacun car n'appartenant à personne en propre mais le plus souvent à la collectivité publique. En contre partie celle-ci est habilitée à demander le respect des lieux, des équipements et de leur entretien.

Pour que cette fonction soit correctement remplie, cela suppose une répartition équitable de ces espaces dans les différents quartiers de la ville et un minimum d'information et d'éducation du public.

Cette fonction recoupe ou "revisite" les fonctions hygiéniste, sportive puis ludique qui ont historiquement motivé ou accompagné la création des parcs publics depuis la fin du siècle dernier. Ceux-ci permettent en effet la promenade, la détente, l'activité sportive, la pratique de différents jeux dans un espace dépourvu des nuisances urbaines traditionnelles (bruit, pollutions).

Fonction culturelle

La présence de la nature dans la ville introduit une diversité de paysages, rappelle des visions extérieures, des histoires naturelles,

recréée des milieux même fragmentaires et artificiels. Elle remémore des images de nature rurale "perdue". Elle est aussi un renvoi à l'histoire, à une époque révolue où la ville n'avait pas "tout envahi", n'avait pas encore "dévoré" son espace environnant.



E. Collas.

A la découverte de la nature en ville (potager) par les enfants. Ecole Camille Claudel, Rennes.

Ainsi, beaucoup de jardins de ville ne sont que le reliquat de grands parcs dépendant souvent de demeures bourgeoises elles-mêmes construites il y a un ou deux siècles aux dépens de la "campagne" de l'époque. Elle est par là-même une figuration de l'opposition à la ville vécue comme tentaculaire et destructrice (même si beaucoup de parcs notamment adhérent à une image et une culture urbaine). Elle représente pour certains le positif par rapport au négatif et évoque par là-même un "patrimoine" à protéger car ancien et différent. La nature et la culture se fondent alors intimement.

Elle représente, dans certains parcs par exemple, une image déifiée, mythifiée : celle du Temple, là où rien ne peut arriver, où tout est idéalement protégé, inéluctablement préservé de toute atteinte et de toute évolution, comme si dans ces quelques lieux privilégiés le temps s'était arrêté. C'est à la fois l'image de l'oasis, du bain de nature après la traversée du désert, de l'édén et du jardin souvenir. C'est la nature du plaisir des sens et de l'esthétique. Elle constitue le support potentiel d'une découverte sensible, notamment pour les enfants. La ville est devenue le lieu de vie de 80% des français : c'est donc là que la plupart d'entre eux construisent leur univers sensoriel. Quels meilleurs sujets, en effet, d'initiation aux couleurs, aux sens, à l'odorat que la diversité botanique et ornithologique d'un petit square de quartier, d'un parc, d'une coulée verte, à proximité (ou sur le chemin) du domicile, de l'école ou du lieu de travail.

Enfin n'oublions pas l'intérêt des végétaux cultivés, ceux du potager de grand-papa, du jardin conservatoire ou pédagogique d'aujourd'hui, des jardins familiaux qui explosent à nouveau un peu partout. Tout le monde sait identifier : radis, choux-pomme, carottes, petits pois, haricots... Mais dès que l'on passe aux céleris, navets, l'incertitude apparaît chez un urbain moyen. Ne parlons pas alors de fèves, lentilles ... et encore moins du coriandre, du cumin, totalement inconnus autrement que vendus en poudre ou en extraits.

Il reste donc manifestement un travail considérable à effectuer pour éviter que ne tombe dans l'oubli complet la "culture potagère" : pas par un souci particulier de culte d'une quelconque nostalgie d'un passé révolu et idéalisé mais plutôt par celui de la sauvegarde d'un patrimoine et de la connaissance toute simple et pourtant indispensable de ce que l'on mange et d'où proviennent et comment sont produits les légumes vendus en conserve ou surgelés au super-marché. Et puis rechercher le pourquoi de la dénomination de la carotte ou de la mâche "nantaise" ou du melon "petit-rennais" peut conduire à une analyse instructive de l'histoire et de l'économie locales. Cette fonction culturelle de la nature en ville directement liée aux multiples lectures dont elle peut faire l'objet en fonction de l'histoire et de la culture individuelles de chacun mériterait un plus long développement.

Aperçu du rôle écologique des arbres en milieu urbain

Les arbres régulent les excès climatiques, notamment thermiques : ils abaissent les maxima de température et élèvent les minima ; ils diminuent la vitesse et la turbulence du vent, augmentent l'évaporation et l'humidité de l'air. On sait par ailleurs qu'un arbre adulte retient en moyenne 100 kg de poussières par an. Ainsi, dans une rue non plantée, on dénombre jusqu'à 80.000 particules au m³ d'air. Dans un autre segment de la même rue plantée, on n'en dénombre que 20.000. Par ailleurs, un hectare planté capte 10 tonnes de carbone par an : le rôle de la végétation chlorophyllienne peut être ainsi déterminant dans la lutte contre l'effet de serre. Dans le même

temps, il dégage 20 tonnes d'oxygène soit la respiration d'un homme pendant 25 ans. Les arbres réduisent les phénomènes d'écho et de réverbération phonique mais il faut 10 m. d'épaisseur de végétation serrée pour abaisser d'un décibel le bruit ambiant. Enfin, les arbres, par le jeu de leurs racines, la masse des feuilles qu'ils produisent, participent à la constitution d'un sol, à la rétention d'eau. On n'évoquera pas ici les biocénoses qu'ils peuvent héberger mais qui sont peu structurées pour des arbres isolés urbains.



A l'ombre des tilleuls dans les jardins familiaux du quartier Saint-Martin à Rennes.

Si rien n'est fait, le béton dévorera la campagne

SAUVER L'AGRICULTURE PRES DES VILLES

Unir harmonieusement les villes et les espaces agricoles qui demeurent à leur périphérie : tel était l'objectif du colloque «Villes fertiles» qui s'est tenu samedi à Bouguenais. Deux cents participants ont, en fait, cherché à voir comment mettre un peu de béton dans la campagne et beaucoup de campagne dans le béton.

« La ville à la campagne : au-delà de la boutade, c'est une dynamique sociale, culturelle, écologique et économique qu'il nous faut créer entre le monde urbain et le monde rural ». C'est en ces termes que Françoise Verchère, maire de Bouguenais a présenté l'objectif de ce colloque original intitulé « Villes Fertiles » et consacré à la place que doivent avoir les espaces naturels, agricoles ou en friche qui subsistent aux portes de la ville (O.-F. du 15 novembre). L'enjeu est de taille : c'est celui de la qualité de la vie (...). Les élus sont désormais très sensibilisés à la complémentarité ville-campagne. Un des modèles peut venir ici de ce qui a été entrepris depuis dix ans déjà dans la région de Grenoble où une association a mis en route un programme d'actions pour non seulement

sauvegarder mais promouvoir l'agriculture périurbaine.

En s'inspirant de ce modèle, les réponses (outre une politique foncière cohérente évitant la spéculation) sont désormais connues. Ce sont notamment :

- La réorientation vers une agriculture moins intensive pour des produits de qualité
- Le développement de la vente directe des produits (marché paysan, vente ou cueillette à la ferme...)

- La diversification vers des activités de service

- Le développement de l'insertion paysagère des exploitations...

Au total, c'est à une belle réconciliation entre le béton et la verdure, la rue et les champs que l'on s'est attelé ce samedi à Bouguenais.

O.F. Edition de Nantes

Fonction écologique

Cette fonction n'a pas de particularités très spécifiques en milieu urbain si ce n'est son caractère plus accentué qu'ailleurs, dû au contraste parfois brutal entre la structure urbaine construite, dense, habitée, "dure" (ou ce qu'elle représente) et la réalité de la nature (ou l'image que l'on s'en fait) en terme d'espèces ou de milieux. La ville est vue souvent comme le symbole de l'inerte si l'on fait abstraction de la présence humaine (pourtant forte, structurelle, permanente) et la nature comme le symbole du vivant, de l'inconnu, du "sauvage".

La ville peut être consommatrice, prédatrice ou éliminatrice à l'égard des milieux et des espèces mais elle peut également, a contrario, être accueillante, protectrice voire conservatrice.

La ville consommatrice

Beaucoup de stations botaniques, de sites entomologiques ou batrachologiques, de gîtes minéralogiques ou fossilifères connus et décrits depuis des décennies... ont disparu depuis les années 60, "mangés" par le développement urbain particulièrement rapide au cours des "trente glorieuses".

Cette disparition est sans doute autant due à l'ignorance, à la méconnaissance, au déficit d'intérêt des responsables des politiques d'aménagement ou des acteurs de terrain de l'époque pour les sciences de la nature (leur inculture dans ce domaine est encore manifeste, parfois insondable), à l'absence d'outils réels de protection (à l'époque) pour des micro-espaces ou des espèces d'intérêt essentiellement régional, à la faiblesse "génétique" des institutions dans ce domaine et tout particulièrement de l'administration de l'environnement sur le terrain (encore cruelle voire catastrophique aujourd'hui) qu'à une volonté systématique de détruire. La France a manqué (et manque encore), d'outils, de procédures, du savoir-faire et surtout des moyens financiers (donc de la volonté politique) développés dans d'autres domaines comme le patrimoine, l'archéologie... pour sauvegarder, conserver ou mettre en valeur des sites locaux ou des "objets" d'intérêt patrimonial "naturel". Le jour où l'attention et la culture des responsables politiques français pour les milieux ou les espèces d'intérêt écologique sera de même nature ou de même niveau que celles qu'ils développent pour les sites ou objets d'intérêt patrimonial au sens culturel du terme, nous aurons beaucoup avancé et la protection de la nature ne sera plus seulement une formule. Nous sommes hélas,

encore aujourd'hui, dans une phase quasiment préhistorique d'intérêt et de prise en compte de cette question, même si la mise oeuvre de la procédure Natura 2000 éclaire quelque peu l'horizon, malgré les premières résistances des conservatismes de tout poil et la pression particulière exercée, une fois de plus, par le lobby de la chasse sur les politiques à cet égard.

La ville accueillante ou protectrice

La ville et ses premières couronnes de communes, c'est-à-dire ce que l'on inclut le plus souvent dans la notion d'agglomération, représentent aujourd'hui, notamment dans l'ouest (à Brest, Rennes ou Nantes par exemple), des structures géographiques et des milieux suffisamment originaux pour qu'ils constituent des espaces privilégiés d'intérêt par rapport aux vastes zones agricoles ou d'activité économique qui les entourent. Du fait du développement accéléré de l'intensification agricole depuis les années 60 avec son corollaire habituel, le remembrement, accompagné de ses inévitables "travaux connexes" : augmentation considérable de la taille des parcelles, débocagement par arasement des talus, suppression des chemins ruraux, disparition des landes et zones d'inculture, tronçonnage des arbres de haut-jet, suppression des têtards, drainage des zones humides... beaucoup de biocénoses, de biotopes ou de simples gîtes ont disparu (quand ce n'est pas l'écosystème bocage atlantique tout entier qui est menacé).

L'évolution de l'habitat agricole dispersé et des usages locaux induit, par ailleurs, la suppression des mares et globalement de toute surface non immédiatement productive.

Dans ce contexte général de banalisation de l'espace rural, de mitage par l'habitat et les activités économiques, de maillage par les infrastructures et les réseaux, de perturbation générale des milieux, de dérangement systématique voire de harcèlement de la faune sauvage, les villes et leurs communes les plus proches, écartées du remembrement pour des raisons économiques, foncières ou paysagères (c'est le cas pour les trois agglomérations citées supra), dépourvues d'activité de chasse... représentent parfois des zones potentielles, voire privilégiées, de maintien, d'accueil, d'hébergement ou de préservation d'espèces migrant de la campagne vers la ville. Je ne citerai ici que quelques exemples qui mériteraient là encore un plus long développement : la chouette hulotte présente dans les jardins et parcs nantais, le blaireau installé au cœur de la technopole des bords de l'Erdre, les familles de renard roux ayant élu domicile dans le campus des sciences, les hérons cendrés nichant dans la ripisylve au pied des tours HLM de Port-Boyer. Je ne voudrais pas oublier les chataigniers millénaires et chênes pluricentennaires "protégés", entretenus, dans les parcs de nos villes, choyés comme des monuments historiques qu'ils sont parfois devenus.

Des signes encourageants

Toutefois loin de nous l'idée de laisser imaginer que la ville serait devenue la panacée à l'artificialisation de l'espace rural, le refuge idéal, un paradis alternatif pour la faune sauvage. Ne renversons pas les images traditionnelles de manière trop provocatrice et n'oublions pas que si le développement de l'habitat pavillonnaire, et de son corollaire qu'est le jardin d'agrément, a facilité la nidification des petits passereaux par exemple, *a contrario*, la décentralisa-



J.C. Demareure

**Promenade
pedestre urbaine
sur les bords de
l'Erdre à port
Garnier.**

tion des politiques dans le domaine des infrastructures routières, le développement considérable du trafic automobile et des déplacements liés à cette urbanisation diffuse consommatrice d'espace, ont induit l'explosion des 2x2 voies, rocade de contournement, bretelles d'accès, parkings destructurant les territoires, cassant les dynamiques alimentaires de beaucoup de mammifères sauvages pour ne citer qu'eux, conduisant ainsi tout droit ces populations à l'extinction. Rien n'est donc jamais gagné... quoique...

- Le retournement spectaculaire de l'orientation politique et stratégique du plus grand syndicat professionnel agricole français après l'histoire incroyable de la "vache folle".
- Le renouveau d'intérêt des français pour le patrimoine (qu'il soit urbain ou rural).
- La mise en oeuvre progressive (difficile et douloureuse parfois) de nouveaux outils réglementaires (loi paysage, loi Barnier, Natura 2000).
- L'écoute, obligée sans doute, mais croissante toutefois des politiques pour l'intérêt durable marqué par leurs citoyens (électeurs) pour la "protection de la nature et la défense de l'environnement"... malgré la crise et le chômage constituent des signes encourageants qui doivent nous inciter à ne pas baisser les bras. Il est clair qu'aucune avancée significative ne sera possible et durable sans la pression des associations défendant l'intérêt général face à d'autres lobbies autrement plus puissants (le B.T.P. par exemple). Cours camarade ! *"Le vent se lève, il faut tenter de vivre"* (Paul Valéry).



Bibliographie

- "L'Arbre, la Cité, le Citoyen" 1995 - Actes du Colloque IDF, Ministère de l'Environnement, Paris.
- BARTHES R. 1957 - Mythologies, Le Seuil.
- BERQUE A. 1993 - Ecoumène ou la terre comme demeure de l'humanité, *In* La Nature en politique, D. Bourg éd., L'Harmattan, pp 13-20.
- BOURG D. 1993 - Les sentiments de la nature, La Découverte.
- BOURG D. 1993 - La Nature en politique,

L'Harmattan.

CABEDOCE B. et PIERSON P. 1996 - Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, Creaphis, Grâne, France.

"Dossier Espaces Verts" 1996 - Génie urbain, Revue des Ingénieurs des villes de France, 428.

DUVIGNEAUD P. 1974 - La synthèse écologique.

ECO U. 1985 - La guerre du faux, Grasset.

JOVET P. 1949 - Le Valois, SEDES, Paris.

LABORIT H. 1971 - L'Homme et la ville, Flammarion.

LACAZE J.P. 1995 - La ville et l'urbanisme, Flammarion.

LASCOUME P. 1994 - L'écopouvoir, La Découverte.

LEBRETON Ph. 1988 - La nature en crise, Sang de la Terre.

LEGAY J.M. 1991 - Colloque national d'écologie urbaine, Mions, Presses universitaires, Grenoble.

"Les jardins familiaux : un nouveau projet social" 1996 - Actes du colloque, Agence des espaces verts de la région Ile de France, Réseau IDEAL, Paris.

LIEUTAGHI P. 1972 - L'Environnement végétal, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Suisse.

Mc HARG I.L. 1980 - Composer avec la nature, Cahiers de l'AURIF, Paris.

MORIN E. 1973 - Le paradigme perdu : la nature humaine, Le Seuil, Points.

MORIN E. 1977 - La Méthode I, La Nature de la Nature, Le Seuil, Points.

MORIN E. 1980 - La Méthode II, La Vie de la Vie, Le Seuil, Points.

ODUM E.P. 1975 - Ecologie, H.R.W., Montréal, Doin, Paris.

OST F. 1995 - La nature hors la loi, La Découverte, Paris.

PELT J.M. 1977 - L'Homme renaturé, Le Seuil.

SAINT-MARC Ph. 1971 - Socialisation de la nature. Stock.

Vers la gestion différenciée des espaces verts 1995 - Actes du colloque ,CNFPT, IVF, Strasbourg.

Jean-Claude DEMAURE, Chargé de cours en Ecologie, Ecole d'Architecture de Nantes & Adjoint au Maire de Nantes à l'Ecologie urbaine

Autoconstruction dans les jardins familiaux du quartier Saint-Martin à Rennes.



E. Collias.